



Au service
des peuples
et des nations

© crédits photos : Frank Ribas



Valeur du Projet

21,86 millions de \$



Cofinancements

FEM/FPMA : 5,355,000 \$

Gouvernement (En Nature) : 1,000,000 \$

Gouvernement (Allocation) : 8,000,000 \$

Secteur Privé (Allocation) : 5,000,000 \$

PNUD (Allocation) : 2,100,000 \$

PNUD (Espèces) : 400,000 \$



Durée

De 2014 à 2018



Tutelle

Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable (MEDD)



Leader du projet

PNUD



Partenaires Institutionnels

Direction du Développement Durable
(DDD)



Opérateurs

Direction du Développement Durable
(DDD), PERENCO



Localisation

Muanda (Bas-Congo)



Thématiques

Gestion des Ressources en Eaux et
Protection de l'Environnement

Programme National de lutte contre l'érosion côtière

Description du projet

Ce projet va contribuer à augmenter la capacité des communautés locales à faire face aux risques climatiques en zone côtière et leur sensibilisation sur la vulnérabilité des zones côtières dans le contexte de changement climatique en RDC. A travers une approche participative et systémique, le projet sera articulé autour de l'intégration des informations sur les risques climatiques dans les politiques de planification pertinentes, et de l'investissement dans la protection et la surveillance de la zone côtière contre les risques climatiques. Les résultats attendus sont entre autres :

Le renforcement de la capacité de gestion des risques climatiques des autorités de l'administration centrale et provinciale et de toutes les parties prenantes afin d'intégrer l'information climatique dans les politiques et dans la planification des investissements ;

Les mesures d'adaptation urgentes et immédiates sont mises en œuvre en faveur des communautés côtières les plus vulnérables pour réduire les effets simultanés de plusieurs risques climatiques, tout en

développant les capacités de prévision météorologique et de surveillance du climat, dont la mise en place d'un Système d'Alerte Précoce (SAP)

Objectifs

1. Protéger des segments de côtes menacées par l'érosion ;
2. Mettre en place un plan de suivi de l'érosion de la zone côtière ;
3. Évaluation économique des conséquences de l'érosion côtière ;
4. Étudier l'aménagement de l'espace côtier.

Réalisations

Ce projet est élaboré à travers un processus participatif. Les principales parties prenantes et des bénéficiaires directs sélectionnés ont été impliqués dans la priorisation des options et la conception du projet. La Direction du Développement Durable (DDD) a conduit la formulation du projet. Le processus d'élaboration du document de



projet a suivi les étapes suivantes :

- Les séances de travail avec le MEDD, le PNUD et l'équipe de consultants ont été organisées pour: (1) développer une compréhension commune du projet; (2) construire un consensus sur les informations à couvrir pour chaque secteur : risques côtiers, océanographie, socio-économie, eau, communication, administration et finances, environnement; et (3) établir un calendrier pour la consultation des parties prenantes;
- Organisation de la réunion de lancement du PPG (Subvention pour la Préparation du Projet) tenue à Kinshasa le 12 février 2014 (Rapport PPG 1) avec la participation de la Commission du Courant de Guinée, des instituts de recherche, des ONG, de METTELSAT, des Consultants et du PNUD. Le résultat a été de: (1) développer une compréhension commune du projet; (2) établir des critères pour la sélection de la cible; (3) guider les consultants sur la méthodologie de la collecte des données, et (4) développer la feuille de route de cette phase.
- Organisation d'une série de réunions au niveau national et local (avec les autorités provinciales et les communautés de Muanda et les consultants, les ONG et les autres parties prenantes) pour analyser la situation et s'accorder sur le contenu et l'opérationnalité du projet. L'annexe 2 présente la liste des institutions et organisations clés qui ont contribué à la conception du projet. L'équipe de 6 consultants (océanographie, socio-économie, gestion des risques du littoral, environnement, communication, politique et l'administration) a organisé plus de 5 réunions avec les bénéficiaires, les services techniques régionaux et d'autres partenaires clés intervenant dans les zones du projet. Le rapport de mission (Rapport PPG 2) met en évidence les conclusions des missions sur le

terrain. Les résultats des consultations sont enregistrés dans les rapports sectoriels (voir annexe 2 et rapports PPG 3 à 8). Le plan de participation des parties prenantes en annexe 3 identifie les principales parties prenantes et leurs intérêts relatifs au projet et décrit comment les acteurs seront impliqués dans la mise en œuvre de chaque résultat du projet.

- Organisation d'une mission sur les sites de démonstration du projet avec les consultants, des réunions avec les autorités provinciales et les communautés de Muanda pour sélectionner les domaines prioritaires d'intervention et définir les critères de sélection et discuter avec les autorités et les communautés provinciales et d'autres parties prenantes comme PERENCO.
- Développement du document provisoire du projet par le consultant international, partage du document provisoire et commentaires des parties prenantes.
- La stratégie du projet, le cadre logique, le budget et l'organisation institutionnelle du projet ont été présentés et validés lors d'un atelier national d'une journée tenue à Kinshasa le 19 Juillet 2014.

Enseignements tirés

La Direction du Développement Durable (DDD) est également en communication à propos de l'érosion côtière dans le contexte plus large de sensibilisation. Avec un investissement estimé à 500.000 dollars américains, la DDD a entrepris une large diffusion des messages, lors de la journée de l'environnement, liés à la protection des zones sensibles (voir déclaration sur la journée de l'Environnement, <http://radiookapi.net/actualite/2014/06/05/journee-de-lenvironnement-la-rdc-semp-loi-la-protection-des-ecosystemes-fragiles/>). Cependant, la DDD ne dispose pas d'assez d'informations scientifiques et techniques à offrir au public pour

donner des orientations et des directives sur le traitement de l'érosion côtière.

Synergies

Le Programme National de lutte contre l'érosion côtière contribue à la mise en œuvre du PILIER 4(Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique, volet Gérer et protéger durablement les ressources naturelles renouvelables) du Document de la Stratégie de Croissance Et De Réduction de la Pauvreté de Seconde génération-(D S C R P 2) du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, sous la Coordination du Ministère du Plan en appuyant les efforts nationaux visant à réduire les impacts de l'érosion côtière.

Le projet appui les objectifs nationaux et les plans de développement pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs 1, 3 et 7) :

Le Programme National de lutte contre l'érosion côtière s'aligne sur le Plan National Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité (PNEFEB-2) en ses axes 1 et 3.

PNEFEB 2						
Axes	Composantes					
1	✓	1	2	3	4	5 6
2	✓	1	2	3	4	5
3	✓	1	2	3		
4	✓	1	2	3	4	
5	✓	1	2	3	4	5 6



CONTACT

Coordonnateur de projet
Charles WASIKAMA

📍 Boulevard du 30 juin
Immeuble Losonia
Kinshasa • Gombe

✉ Charles.wasikama@undp.org
👉 www.undp.org